

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Logements libres (LOT 3)

La résidence satisfait aux exigences d'isolation thermique et de maîtrise des consommations énergétiques au sens de la réglementation RT 2012.

La résidence respecte les conditions d'accessibilité aux handicapés instaurées par l'arrêté du 1^{er} août 2006.

Caractéristiques techniques générales de l'immeuble

FONDACTIONS, INFRASTRUCTURE ET OSSATURE

Fondations spéciales selon plans du bureau d'études spécialisé.

Voiles intérieurs en élévation en béton armé, et/ou en agglomérés de ciment et/ou en système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD (nature selon calculs thermiques réglementaires).

Planchers en béton armé.

FAÇADES

Voiles en béton armé ou murs maçonnés en aggloméré de ciment recevant une isolation par l'intérieur.

CLOISONNEMENTS

Séparatifs entre logements : Voile en béton armé, parpaings ou système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD, selon calculs de structure.

Distribution intérieure des logements : Système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD ou plaque de plâtre d'épaisseur 72mm.

BALCON LOGGIA TERRASSE ACCESSIBLE

Terrasse accessible, balcon et loggia recevant une étanchéité

Étanchéité par système élastomère avec isolation thermique si besoin suivant étude thermique.

Protection par des dalles sur plots en gravillon lavé ou dalle béton ou lames bois ou finition béton lisse.

Parties privatives

REVETEMENTS DE SOL

Les revêtements des logements sont posés collés ou scellés sur chape avec désolidarisation phonique.

Pour les T2, T3, T4 :

Carrelage 60x60 dans les pièces de vie choix coloris dans 3 ambiances.

Carrelage 45x45 dans les pièces d'eau, choix coloris dans 3 ambiances.

Chambres : revêtement vinylique acoustique en lames, choix coloris dans 3 ambiances.

Plinthes bois dans les pièces de vie et chambres. Plinthes carrelées dans salle de bain et salle d'eau.

REVETEMENTS MURAUX CERAMIQUE

Dans les salles de bains : faïence murale céramique format 20x60cm (dimension approximative), localisée au droit de la baignoire/douche, choix coloris dans 3 ambiances.

Douches : hauteur sur 10 rangs dernier carreau plein.

Baignoires : hauteur sur 7 rangs dernier carreau plein.

Dans les cuisines : pose d'une crédence stratifiée ou d'une faïence blanche de format 20x60cm dans les 2 pièces.

MENUISERIES EXTERIEURES

Fenêtre ou porte fenêtre, ouvrant à la française et châssis fixe selon plan. Menuiseries en PVC de couleur blanche selon projet architectural avec double vitrage isolant suivant étude thermique et étude acoustique.

Suivant plans de vente, volets battants à manœuvre manuelle ou volets roulants à lames PVC ou aluminium, coffre PVC intégré au bloc de menuiserie, motorisation électrique.

Fenêtres avec ouverture à la française oscillo battantes.

MENUISERIES INTERIEURES

Bloc porte métallique 1 vantail ou bloc porte en bois 1 vantail. Serrure 3 points A2P 1 étoile. Microviseur. Joint isophonique.

Portes intérieures de distribution finition laquée. Quincaillerie de type Bricard ou équivalent.

Fermeture des placards par porte type SOGAL ou équivalent, coulissante ou ouvrant à la française selon les plans. Revêtement mélaminé 3 coloris aux choix.

PEINTURE

Plafonds de toutes les pièces : Peinture acrylique mat, velours ou satinée blanc

Murs de toutes les pièces : Peinture acrylique velours ou satinée blanc

Boiseries et huisseries intérieures : Peinture ou laque acrylique velours ou satinée blanc

PLOMBERIE - SANITAIRE

Appareils sanitaires de teinte blanche.

Bac à douche en gréemaille 90x90 cm ou 120x90 cm selon plan de vente. Baignoire 160cm ou 170x70cm en acier selon plan de vente.

WC suspendu en porcelaine vitrifiée.

Meuble vasque avec miroir clair et bandeau lumineux dans les salles de bain et salles d'eau.

EQUIPEMENTS MENAGERS DES CUISINES

Aucun équipement prévu (attentes uniquement).

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Logements libres (LOT 3)

ENERGIE

Le gaz est l'énergie utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

La production est assurée par une chaudière individuelle.

Alimentation électrique pour la cuisson.

ÉLECTRICITÉ

Implantation des prises et interrupteurs conforme à la norme NF C15 100.

Prises RJ 45 dans le séjour et la chambre principale.

Contrôle d'accès par passe Vigik et vidéophone.

Les logements sont pré-câblés pour la fibre optique.

CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, VMC

Radiateurs à régulation moyenne température en acier émaillé de type Régane de chez Finimétal ou similaire, avec robinet thermostatique et thermostat d'ambiance dans le séjour.

Implantation des corps de chauffe suivant étude thermique.

VMC hygro-réglable.

Radiateur sèche serviette électrique dans salle de bain et salle d'eau.

Parking

Parc de stationnement en aérien (71 places).

Aires de stationnement en enrobé ou sur surface pavée semi-engazonnée.

Parties communes intérieures des bâtiments

HALL RDC

Sol : carrelage 60x60 avec tapis-brosse incorporé. (Dimension indicative selon projet architecte)

Parois verticales : peinture décorative ou revêtement mural selon projet architecte.

Plafond : faux-plafond acoustique ou peinture, éclairage avec détecteurs de mouvement.

CIRCULATIONS HORIZONTALES

Sol : carrelage 60x60 au rez de chaussée (Dimension indicative selon projet architecte) et sol souple dans les circulations des étages.

Parois verticales : revêtement mural selon projet architecte, éclairage avec détecteurs de mouvement.

Plafond : peinture sur béton ou faux-plafond acoustique selon projet architecte.

Parties communes extérieures

Plantations selon plan du permis de construire.

Boîtes aux lettres dans les halls selon préconisation de la Poste.

NOTA : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier ces prestations pour des raisons techniques ou d'approvisionnement, à condition d'en substituer d'autres de caractéristiques et de qualités équivalentes.